



Madame, Monsieur,

**Objet : RFQ 10881 – Fourniture d'un véhicule de type SUV Compact (véhicule de ville)
pour le bureau DG ECHO à Yaoundé - Cameroun**

1. Le bureau régional de la Direction générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO) basé à Yaoundé organise un appel d'offre pour le marché en objet.
2. Si vous êtes intéressé, vous pouvez soumettre une offre par écrit et en français. Le cahier des charges qui précise tous les documents à rédiger pour soumettre une offre, et le projet de contrat sont joints à la présente invitation à soumissionner.
3. **Les offres peuvent être transmises par courrier électronique au plus tard le 17/10/2022 à Echo-administration.yaounde@echofield.eu**

Le courriel devra contenir les documents administratifs, l'offre technique et la proposition financière dans des dossiers distincts indiquant clairement leur contenu tel que spécifié dans le cahier des charges.

4. Le cahier des charges établit la liste de tous les documents qui doivent être produit pour participer à l'appel d'offre, y inclus les pièces justificatives de la capacité économique, financière, technique et professionnelle, et joint le modèle de contrat et/ou bon de commande.
5. L'offre doit être :
 - signée par le soumissionnaire ou son représentant légal;
 - parfaitement lisible pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur les mots et les chiffres;
 - rédigée au moyen des formulaires de réponse joints au cahier des charges ou en reprendre les différents critères.
6. La période de validité des offres, durant laquelle le soumissionnaire est tenu de maintenir toutes les conditions de son offre est de 60 jours à compter de la date de clôture du dépôt des offres.
7. La soumission d'une offre vaut acceptation des conditions contenues dans la présente invitation à soumissionner, dans le cahier des charges et dans le projet de contrat, et le cas échéant, renonciation du soumissionnaire à ses propres conditions générales ou particulières. Elle lie le soumissionnaire pendant l'exécution du contrat, s'il en devient l'attributaire.
8. Les frais occasionnés par la préparation et la soumission des offres sont intégralement à la charge du soumissionnaire et ne seront pas remboursés.

9. Les contacts entre le pouvoir adjudicateur et le soumissionnaire sont prohibés durant toute la procédure sauf circonstances exceptionnelles et seulement aux conditions suivantes :
- Avant le délai pour la soumission des offres :
 - * A la demande du candidat, le pouvoir adjudicateur peut fournir des informations additionnelles aux fins de clarifications portant sur la nature du marché. Toute demande en ce sens doit être faite par écrit uniquement et adressée à Echo-administration.yaounde@echofield.eu
Les demandes d'information reçues à moins de cinq jours de la date de clôture pour la soumission de l'offre ne seront pas traitées (*pour des raisons pratiques*).
 - * Le pouvoir adjudicateur peut, de sa propre initiative, informer le candidat de toute erreur, imprécision, omission ou faute de rédaction contenue dans le texte du cahier des charges.
 - Après l'ouverture des offres :
 - * Si des clarifications sont requises ou si des erreurs manifestes dans la rédaction de l'offre nécessitent des corrections, le pouvoir adjudicateur peut contacter le soumissionnaire à condition que les corrections/clarifications n'aient pas pour résultat de modifier le contenu de l'offre.
10. La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part de la Commission. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu.
11. Le pouvoir adjudicateur peut, jusqu'à la signature du contrat, soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de passation du marché, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision serait motivée et portée à la connaissance des candidats ou soumissionnaires.
12. Dès le moment où la Commission a ouvert l'offre, le document devient la propriété de celle-ci et est traité de façon confidentielle.
13. Les soumissionnaires sont informés du résultat de cette procédure d'appels d'offres par courrier électronique. Ils sont tenus de fournir, dans les coordonnées mentionnées dans leur offre, une adresse de courrier électronique valide et de vérifier régulièrement leur messagerie.
14. Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité consultable à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/rules-public-procurement/data-protection-public-procurement-procedures_fr.

Date et signature,
23/09/2022